



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE  
47 RUE STE CATHERINE  
54 036 NANCY CEDEX

**Direction départementale des Finances publiques  
de Meurthe-et-Moselle**

47 rue Ste Catherine  
54 036 Nancy Cedex  
Téléphone : 03.83.17.70.10  
Mél. : ddfip54@dgfip.finances.gouv.fr

**POUR NOUS JOINDRE :**

Division secteur public local et missions foncières  
Affaire suivie par : Myriam Naumann  
Téléphone : 03 83 17 70 90  
Mél : myriam.naumann@dgfip.finances.gouv.fr

MAIRIE DE LAGNEY  
54200 LAGNEY

Nancy, le 15/04/26

Objet : Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales des 15 mars et 22 mars 2026

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Par courrier déposé sur le Portail Internet de la Gestion publique (PiGP) dans la semaine du 30 mars 2026, je vous ai invité(e) à me proposer une liste de personnes<sup>23</sup> susceptibles d'être désignées commissaires de la CCID.

Par délibération en date du 03/04/26, le conseil municipal a établi la liste de contribuables susceptibles de siéger à la CCID.

Après examen de la liste que vous avez bien voulu me transmettre le 09/04/26 et conformément au 2 de l'article 1650 du code général des impôts, j'ai désigné comme membres de la commission communale des impôts directs les personnes dont les noms sont mentionnés dans le document ci-joint.

Je vous remercie d'informer chacun des commissaires titulaires et suppléants de cette décision.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques,  
Le Responsable de division,

  
Julien PEYRISSAGUET

Administrateur des Finances Publiques Adjoint

## COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Vu l'article 1650 du code général des impôts,  
Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de :

### LAGNEY

Le Directeur départemental des finances publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

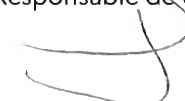
| COMMISSAIRES TITULAIRES<br>(NOM PRENOM)  | COMMISSAIRES SUPPLÉANTS<br>(NOM PRENOM)   |
|--|---|
| DOURTHE PHILIPPE<br>METZ ANNIE<br>SIMON BENJAMIN<br>FRETTY MARGUERITE<br>MENGIN MICKAEL<br>LEFEVRE MARIE-ODILE | REGHEM ERIC<br>CHOUX CHRISTIANE<br>BAZARD JEREMY<br>CHENOT AGNES<br>SOYER DENIS<br>MATHIEU LUDIVINE |

**Remarque** : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

A Nancy, le 15/04/26

Pour le Directeur Départemental des Finances  
Publiques,  
Le Responsable de division,



Julien PEYRISSAGUET  
Administrateur des Finances Publiques Adjoint